

Le défi lecture

Le lundi 29 avril 2019, on a pris le car pour aller à la salle des étangs de Nozay. Colombe avait formé des binômes pour répondre aux questions. Quand on est arrivé, il y avait des enveloppes avec de petits papiers de plusieurs couleurs. Sur les enveloppes, c'était écrit cm2 de Saffré, Abbaretz, Jans, Puceul, Nozay, La Grigonnais, Vay et Marsac ; il y avait aussi les 6^{èmes} du collège Saint-Joseph de Nozay sur les enveloppes. Après on a déposé nos sacs de pique-nique et nos manteaux, ensuite nous avons pioché les petits papiers pour former les équipes, les couleurs étaient : violet, rouge, jaune, blanc, noir, orange, gris, bleu, rose, vert, saumon, marron. Puis on devait s'asseoir devant le panneau de la couleur qu'on avait piochée. Quand on était assis, il fallait écouter les professeurs qui posaient les questions, les premiers devaient avancer jusqu'à la scène. Sur les tables il y avait une ardoise, un velleda et une brosse. Quand on répondait aux questions et que les réponses étaient bonnes, on avait un point. Les questions portaient sur trois livres que nous avons lus : Tomek, Le Fantôme de Sarah Fisher et Traces. Il y avait des questions qui comptaient double, et aussi des questions de grammaire et d'orthographe. A la fin, les verts ont gagné et ils ont eu des livres, les deuxièmes étaient ex aequo et ils ont eu des magazines. Ensuite, nous sommes partis manger près de l'étang mais les 6^{èmes} n'avaient pas leur pique-nique, c'était donné par les professeurs. Quand on avait fini de manger, on pouvait jouer un peu, mais on n'avait pas le droit d'être trop près de l'étang. Après nous sommes partis. Moi, j'ai bien aimé le défi lecture parce que j'aimais bien répondre aux questions, même si on est arrivé 4^{ème}, mais quand on était assis, j'avais mal aux jambes à la fin.

Malaurie Giraud.

